

Face à l'impossibilité du désarmement nucléaire mondial,

Exiger le désarmement unilatéral de la France

Jean-Marie Muller *

« Le désarmement, tout le monde en parle, personne n'en veut, c'est évident. On s'en gargarise dans les discours officiels... Mais ce n'est pas sérieux, personne n'en veut en réalité, personne n'y songe sérieusement. Si on y songeait sérieusement, quel est le pays qui aurait le courage de déclarer la paix au monde ? Un pays qui dirait : "Moi, je désarme", désarmement unilatéral. Ça serait, à travers le monde, une telle flambée de stupéfaction que là, peut-être, les choses changeraient. La France est LE pays le plus qualifié pour un geste pareil, un geste qui aurait un retentissement prodigieux – j'allais dire cosmique. Là, les choses changeraient. »

Théodore Monod¹

Chacun se souvient du discours prononcé à Prague le 6 avril 2009 par le Président Barack Obama dans lequel il a « affirmé clairement et avec conviction l'engagement de l'Amérique à rechercher la paix et la sécurité dans *un monde sans armes nucléaires*. » Mais il a pris soin de préciser : « Ne vous méprenez pas : tant que ces armes existeront, nous conserverons un arsenal sûr et efficace pour dissuader tout adversaire. » Pareil raisonnement est étrange : car enfin les armes existeront tant que les États-Unis ne renonceront pas à en posséder. Et dès lors que le Président américain affirme ne pas vouloir renoncer à ses armes nucléaires, de quel droit demande-t-il aux autres de renoncer à en acquérir ? Ne peuvent-ils pas tenir le même raisonnement : « Tant que ces armes existeront, nous ne

¹ *Les carnets de Théodore Monod*, rassemblés par Cyrille MONOD, Paris, Le Pré aux clercs, 1997, p. 236 ("Les chemins de la connaissance", France Culture, 1982)

renoncerons pas à les acquérir. » C'est ce qu'on appelle un cercle vicieux. Au demeurant, Barack Obama a reconnu que ce but d'éliminer les armes nucléaires ne pourra être atteint avant longtemps, sans doute pas, a-t-il précisé, « de mon vivant – *not in my lifetime* ». Et, selon toute probabilité, il a encore de longues années à vire...

Lorsque les observateurs analysent les probabilités de la signature d'une convention d'élimination mondiale des armes nucléaires, ils mettent généralement en avant le fait que les États-Unis ne sont nullement prêts à accepter une telle convention. C'est ainsi que Georges Le Guelte, dans un article publié le 17 janvier sur le site *Médiapart* et intitulé « Pax Americana, ou la fin du désarmement nucléaire », écrivait : « Sauf événement imprévu ou revirement majeur de l'opinion publique, il n'y aura plus de mobilisation en faveur d'un «monde sans armes nucléaires» comparable à celle qui s'est produite entre 2007 et 2010. L'abandon du désarmement et l'impasse dans laquelle se trouve la non-prolifération sont durables, voire définitifs. C'est une transformation profonde de la représentation que pouvait avoir de l'avenir une opinion publique entretenue, depuis 1968, dans l'idée que les armes nucléaires étaient une parenthèse dans l'histoire de l'humanité. » Il ajoutait : « C'est une grande victoire pour les souverainistes, qui fournissent l'idéologie et la rhétorique derrière laquelle les fabricants d'armes peuvent s'abriter. (...) Les seuls véritables bénéficiaires de cette révolution sont les lobbies de l'armement. Ils conservent les bénéfices que leur procurent l'entretien des armes, ainsi que la construction de nouveaux missiles et de nouvelles installations. »

Mais, à vrai dire, les dispositions de la Russie constituent un obstacle au moins aussi important à la réalisation de tout projet de désarmement mondial. Dans les semaines qui ont précédé l'élection présidentielle du 4 mars 2012, les dirigeants russes ont affirmé on ne peut plus clairement leur détermination à maintenir et à renforcer l'arsenal nucléaire de leur pays. Le 3 février, Vladimir Poutine a affirmé que le déploiement du bouclier antimissile (ABM) américain en Europe « vise certainement à neutraliser le potentiel nucléaire russe ». Dès lors, la Russie ne saurait accepter cette initiative des États-Unis qui, a-t-il rappelé, sont le seul pays à avoir eu recours à l'arme nucléaire contre un pays non nucléaire. « Est-ce que nous avons oublié cela ? Non, nous ne pouvons pas le faire. Et nous réagirons toujours face à des menaces près de nos frontières », a-t-il insisté.

Le 6 février, le vice-ministre de la Défense Anatoli Antonov a affirmé dans une interview accordée au quotidien *Kommersant* : « Face aux nouveaux défis liés à la prolifération d'armes nucléaires, la Russie pourrait à l'avenir être obligée d'accroître son potentiel nucléaire au lieu de le réduire. » Il a ajouté : « De nouveaux défis, notamment liés à la prolifération de missiles nucléaires, apparaissent dans le monde. Rien qu'au Proche-Orient, la situation est très instable. Aussi, la doctrine militaire de la Fédération de Russie prévoit-elle dans certains cas un recours à l'arme nucléaire. Je n'exclus pas que la situation puisse évoluer de telle façon que nous soyons obligés d'augmenter notre potentiel nucléaire au lieu de le réduire". Selon lui, « il est trop tôt pour parler d'un monde sans armes nucléaires, la doctrine de dissuasion nucléaire restant d'actualité." Sans nous laisser tromper par cette dernière litote, le moins que l'on puisse dire est que le désarmement n'est pas à l'ordre du jour du calendrier international.

Le 15 février, le chef d'État-major général des forces armées russes, Nikolai Makarov, a déclaré à la radio *Echo de Moscou* : « La Russie utilisera ses armes nucléaires si son intégrité est menacée. » Il a précisé : « Nous n'avons pas l'intention de mener une guerre contre l'OTAN, cela ne fait pas partie de nos missions. Mais notre doctrine militaire indique clairement les conditions selon lesquelles nous avons le droit d'utiliser les armes nucléaires. Si l'intégrité de la Russie s'avère menacée, nous pouvons avoir recours aux armes nucléaires et nous le ferons ». Soulignant que les forces nucléaires constituent la base de l'équilibre stratégique international, il a indiqué : « Nous menons un travail sérieux en vue de *moderniser notre potentiel nucléaire* ». La Russie acquiert notamment de nouveaux sous-marins stratégiques nucléaires. Par ailleurs, le ministère russe de la Défense, a conclu le général Makarov, a l'intention de renouveler et de *moderniser* son parc aéronautique stratégique, notamment les avions Tupolev Tu-160 et Tu-95. Les Troupes balistiques stratégiques mettent en service de nouveaux missiles Iars, dont les performances dépassent largement celles de leurs prédécesseurs. Ce qui est dit est dit.

Le 24 février, au centre de recherches nucléaires russes de Sarov, lors d'une réunion consacrée à la sécurité nationale, Vladimir Poutine a déclaré « Nous n'engagerons aucun désarmement nucléaire unilatéral ». À vrai dire, nul n'osait l'espérer. « Nous ne pouvons pas nous désarmer infiniment, a-t-il insisté, tandis que d'autres puissances nucléaires s'arment. C'est exclu ». Il ne faut pas s'y tromper, s'il prend soin de faire ces annonces décalées, c'est pour mieux suggérer que l'arsenal nucléaire russe sera renforcé. Celui qui était alors le chef du

gouvernement russe précise que « de 2008 à 2011, les troupes russes ont reçu 39 missiles balistiques intercontinentaux, 2 nouveaux sous-marins, 12 systèmes de missiles tactiques Iskander et d'autres types de matériel de guerre ».

Dans un article publié le 27 février 2012 dans *Les Nouvelles de Moscou*, Vladimir Poutine dénonce le comportement des États-Unis et de l'Otan qu'il juge fondé sur la logique de la politique des blocs. « Tout le monde, précise-t-il, comprend à quoi je fais allusion. Il s'agit de l'expansion de l'Otan, qui se traduit notamment par le déploiement de nouveaux moyens d'infrastructure militaire, ainsi que les projets de l'Alliance (sur l'initiative des Américains) de mise en place en Europe du bouclier antimissile (ABM). » Il considère que cette initiative affaiblit la sécurité de la Russie et contribue à l'instabilité du monde. Selon lui, l'Otan « commet des actes qui ne contribuent en aucun cas à l'établissement d'un climat de confiance. » Il ajoute : « En elle-même, une telle pratique affecte le calendrier international, empêche de définir un ordre du jour positif dans les relations internationales. (...) Apparemment, l'Otan, et d'abord les États-Unis, ont leur propre perception de la sécurité, qui est foncièrement différente de la nôtre. »

Dans une chronique publiée dans *Le Monde* du 7 mars 2012, Sylvie Kauffmann estime que des propos tenus par Vladimir Poutine pour exposer son programme présidentiel « émerge la vision d'un monde fait de dangers et de menaces, où la Russie, pour survivre, doit impérativement recouvrer sa force et sa puissance. » Elle précise que le nouvel agenda de la Russie post-soviétique « est celui de la puissance, qui repose à la fois sur les ressources énergétiques du pays, sur sa force de dissuasion nucléaire et sur la modernisation de sa défense, au prix d'un investissement de près de 600 milliards d'euros sur dix ans. » Ainsi, la politique étrangère de Poutine vise tout entière à assurer la puissance de la Russie dans le monde. Cette volonté de puissance repose pour une part essentielle sur le renforcement de l'arsenal nucléaire de la Russie.

Dans un entretien publié le 10 mars 2012 sur le site *Le Point.fr*, la politologue Hélène Blanc, souligne qu'avec la politique conduite par Vladimir Poutine « nous sommes dans une période de "paix froide" ». Elle précise : « Poutine cultive une méfiance envers l'étranger et, le plus souvent, il cultive des relations bilatérales. Il entretient une paranoïa du complot, venu de l'intérieur et de l'extérieur. Notamment, il veut armer la Russie contre l'ennemi américain. De plus, la remilitarisation de la Russie est encouragée par sa volonté de puissance. Il veut que l'on craigne de nouveau la Russie. (...) Depuis son arrivée au Kremlin,

les budgets des ministères de la Défense et de l'Intérieur ont drastiquement augmenté. En 2012, le budget militaire a augmenté de quelque 58 % ! (...) Le langage soviétique de la guerre froide revient au galop. Les États-Unis restent le premier ennemi. » Dans cette situation de « paix froide », chacun conviendra qu'aucun processus de négociation d'une convention d'élimination des armes nucléaires n'est concevable dans un avenir prévisible.

Certes, il faut continuer à dire que le désarmement nucléaire mondial est « la seule réponse à la prolifération anarchique » ainsi que l'affirme le titre d'une tribune publiée dans *Le Monde* du 5 octobre 2009 et signée par Alain Juppé, le général Bernard Norlain, Alain Richard et Michel Rocard, mais le simple réalisme oblige à prendre acte que ce désarmement mondial est pour l'heure et pour longtemps encore hors de portée. Il est totalement illusoire de *demander* aux dirigeants américains et russes –, mais c'est également vrai pour les responsables politiques et militaires des autres États dotés – de négocier un accord multilatéral de désarmement. Une telle demande est inexorablement vouée à l'échec. S'il est souhaitable de susciter une « opinion publique internationale » en faveur du désarmement mondial, celle-ci est incapable de convaincre ou de contraindre les États dotés de renoncer à l'arme nucléaire dont ils continuent à croire qu'elle est le fondement de leur puissance. De même, le secrétaire général des Nations Unies peut multiplier les « recommandations » en faveur du désarmement, celles-ci laisseront de marbre les monstres froids que sont les États nucléaires. Sur cette question de l'arme nucléaire, les dirigeants politiques sont frappés d'un véritable « autisme » : enfermés dans leur propre monde, ils sont incapables de voir et d'entendre la réalité.

La signature d'une convention d'élimination mondiale des armes nucléaires suppose que les États dotés soient convaincus qu'il est *de leur intérêt* de procéder à cette élimination. Or, tous ces États sont au contraire convaincus qu'il est de leur plus haut intérêt de posséder ces armes. C'est pourquoi, d'année en année, ils ne cessent d'investir des milliards pour les moderniser.

Pour l'heure, et pour longtemps encore, il est vain de *demander* le désarmement des empires américain et russe, dès lors que, pour eux, le désarmement est littéralement *hors de question*. (Il conviendrait évidemment de prendre également en compte la situation politique qui prévaut dans l'empire chinois et cela ne ferait que confirmer notre analyse.) Ainsi, il nous faut reconnaître que *le désarmement nucléaire mondial est pour l'heure in-*

imaginable. Il est actuellement impossible. Sera-t-il possible un jour ? Nul ne peut le dire et il ne faut pas injurier l'à-venir. Quoi qu'il en soit, *pour agir aujourd'hui*, les citoyens des États dotés qui sont convaincus que l'arme nucléaire doit être abolie, parce qu'elle n'est pas un moyen légitime de défense, mais une arme criminelle de terreur, de destruction et d'anéantissement, sont mis en demeure d'imaginer une autre stratégie que celle qui consiste à demander à leurs dirigeants de signer une convention d'élimination mondiale des armes nucléaires. Il leur appartient de se mobiliser au sein des sociétés civiles pour contraindre démocratiquement les dirigeants politiques de leur pays à renoncer à l'arme nucléaire. Mais il serait également imprudent de croire qu'une telle mobilisation citoyenne puisse actuellement s'organiser aux États-Unis et en Russie – quelle que soit par ailleurs la configuration politique qui prévaut dans ces deux empires -, pour ne parler que de ces deux pays dont le positionnement est déterminant.

Qu'en est-il de la France ? Là encore, les dirigeants politiques de gauche comme de droite sont déterminés à maintenir et à renforcer l'arsenal nucléaire français. Et cela, bien que, à l'évidence, le réalisme conduit à affirmer que la dissuasion nucléaire ne protège la France d'aucune des menaces qui pèsent sur elle. Elle est notamment incapable de dissuader le moindre terrorisme.

On connaît la position de Nicolas Sarkozy : « « Notre dissuasion nucléaire nous protège de toute agression d'origine étatique contre nos intérêts vitaux – d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme. (...) Tous ceux qui menaceraient de s'en prendre à nos intérêts vitaux s'exposeraient à une riposte sévère de la France, entraînant des dommages inacceptables pour eux, hors de proportion avec leurs objectifs. » (Discours du 21 mars 2008 prononcé à Cherbourg pour le lancement du sous-marin nucléaire nouvelle génération *Le Terrible*) Et le Président français ne semble nullement avoir conscience qu'il y aurait également des « dommages inacceptables » pour la France...

Pour sa part, le 18 décembre 2011, François Hollande a développé, dans une tribune publiée sur le site *lenouvelobs.com*, sa vision de la dissuasion nucléaire. D'emblée il manie avec un surcroît d'ingénuité la plus belle langue de bois qui s'apparente à une langue de fer : « La dissuasion nucléaire est indissociable de notre statut de grande puissance. (...) Elle est le recours ultime et suprême de notre pays s'il était menacé dans son intégrité ou son existence. » Dans un discours parfaitement lisse qui ne présente pas la moindre aspérité, il va égrener tous les clichés, tous les poncifs du catéchisme de la foi nucléaire. Mais il

ne s'agit là que de jeux de mots. Ne nous y trompons pas, la logique nucléaire ne procède pas d'un choix politique raisonné, mais d'une croyance irrationnelle dans une idole.

De plus, la France et le Royaume-Uni ont signé le 2 novembre 2010 un accord pour renforcer la coopération dans la gestion de leurs arsenaux nucléaires. Cet accord prévoit une installation commune à Valduc (France) où sera « modélisée la performance des têtes nucléaires et des équipements associés, afin d'en assurer la viabilité, la sécurité et la sûreté à *long terme* ».

Il serait donc parfaitement irréaliste, pour les citoyens français que nous sommes, de *demande*r au prochain Président de la République française de décider de renoncer à l'arme nucléaire. Dès lors, la question se pose : le désarmement nucléaire unilatéral de la France est-il possible ? Il ne l'est pas aujourd'hui et il ne le sera pas tant qu'une majorité de citoyen(ne)s français(es) ne se sera pas prononcé en sa faveur. Mais s'il est *impossible* aujourd'hui, il n'en demeure pas moins qu'il est *impératif* aujourd'hui et qu'il peut être possible demain. Les citoyens français ne sauraient attendre le jour hypothétique où le désarmement mondial deviendra possible pour exiger le désarmement français. S'ils ne sont pas directement responsables de l'armement mondial, ils le sont entièrement de l'armement français. Ils feraient preuve de la plus grande incohérence, autant du point de vue éthique que politique et stratégique, s'ils demandaient le désarmement mondial sans demander *d'abord* le désarmement français. La grande différence - et elle est décisive -, c'est que les citoyens français n'ont pas de prise directe que le désarmement mondial, alors qu'ils ont une prise directe sur le désarmement français. *Ils ont le pouvoir de le rendre possible*, Cela change complètement la donne. Peut-on dire qu'en ayant prise sur le désarmement français, nous avons par là-même prise sur le désarmement mondial ? On peut le dire, mais avec une extrême prudence. L'attitude de la France serait certes exemplaire, mais rien n'est moins sûr que son exemplarité suffirait à convaincre les dirigeants des autres pays dotés.

Ainsi, ceux-là mêmes qui, en France, souhaitent l'élimination des armes nucléaires ne sauraient rester prisonniers des casuistiques de la mondialité et de la multilatéralité. Ils *doivent* et surtout ils *peuvent* parler et agir *hic et nunc* afin de créer une opinion publique citoyenne qui exige le désarmement nucléaire unilatéral de la France. Ils doivent s'engager résolument afin de contraindre

démocratiquement leurs représentants élus à décider le désarmement nucléaire unilatéral de la France.

Notons encore que toute demande de réduction des armements – comme, par exemple, un moratoire sur les recherches de nouvelles armes nucléaires ou la suppression de la force aérienne -, dans la mesure même où la dissuasion est maintenue dans son principe et dans sa pratique, est inopérante. Une telle demande est dépourvue à la fois de sens et d'efficacité.

Notons qu'en Grande-Bretagne, l'organisation *Campaign for Nuclear Disarmament* (CND), tout en promouvant le désarmement multilatéral, milite pour le désarmement nucléaire unilatéral du Royaume-Uni sans conditionner celui-ci à celui-là. Il convient d'agir en concertation de part et d'autre de la Manche.

Sans aucun doute, le chemin qui conduit à ce désarmement unilatéral sera long, mais c'est le seul que nous pouvons emprunter. L'argument premier que nous devons faire valoir est un argument indissociablement éthique et politique. Il est de notre responsabilité morale et politique de refuser de nous accommoder de la préméditation du crime nucléaire qui fonde la dissuasion. Il nous appartient de faire germer la graine de cette exigence éthique et politique au sein de la société civile. Tous les obstacles qui se dressent devant nous – et ils sont nombreux - ne sauraient nous faire renoncer à cette exigence. Toute analogie est imparfaite, mais il est légitime d'établir une correspondance, une similitude entre le combat mené naguère pour l'abolition de la peine de mort et le combat qu'il nous faut mener aujourd'hui pour l'abolition de l'arme nucléaire. L'une et l'autre sont des crimes contre l'humanité qui nient et renient le caractère sacré de la vie humaine.

Lorsque Victor Hugo prononça le 15 septembre 1848 son discours contre la peine de mort devant l'Assemblée constituante, il pouvait douter qu'il obtiendrait gain de cause dans l'immédiat, mais il ne doutait pas qu'il avait raison de demander de consacrer « l'inviolabilité de la vie humaine ». « Qu'est-ce que la peine mort, interrogeait-il ? La peine de mort est le signe spécial et éternel de la barbarie. Partout où la peine de mort est prodiguée, la barbarie domine. (...) Le XVIIème siècle, c'est là une partie de sa gloire, a aboli la torture : le XIXème siècle abolira la peine de mort. Vous ne l'abolirez pas peut-être aujourd'hui ; mais n'en doutez pas, demain vous l'abolirez, ou vos successeurs l'aboliront. » Certes, Victor Hugo devra attendre jusqu'au 9 octobre 1981 pour qu'une loi abolissant la peine de mort soit promulguée en France, et jusqu'au 19 octobre 2007 pour que

son interdiction soit inscrite dans la Constitution française, mais il finira par obtenir gain de cause... Au demeurant, il est remarquable qu'à ce jour, aucune convention pour l'abolition mondiale de la peine de mort n'a pu être signée et que dans de nombreux pays, dont les États-Unis, la barbarie domine encore.

Nous ne saurions en douter : l'arme nucléaire est également le signe éternel de la barbarie. Partout où le meurtre nucléaire est prémédité, la barbarie domine. Patrick Viveret a bien exprimé l'exigence éthique qui doit nous conduire à combattre les causes qui « conduisent l'humanité à risquer d'être victime de sa propre barbarie intérieure ». « Un pays comme la France, écrit-il, peut prendre des initiatives très fortes alliant sa propre renonciation aux armes nucléaires à une politique européenne et mondiale allant dans le sens du désarmement. L'Europe, qui a payé le prix lourd pour apprendre que la barbarie peut naître au cœur de la civilisation, peut être motrice dans ce sens. Elle-même ne peut construire une défense commune sur les vieux concepts de la géopolitique de puissance. Elle se doit d'avoir une politique planétaire au service de la construction d'une civilité mondiale dont le socle doit être la reconnaissance à tout être humain d'une citoyenneté terrienne². »

De même que le citoyen(ne) qui demandait son abolition avait déjà remporté une victoire sur la barbarie de la peine de mort, de même chaque citoyen(ne) qui demande son abolition a déjà remporté une victoire sur la barbarie de l'arme nucléaire. Affirmer l'exigence éthique et politique de l'abolition de l'arme nucléaire fait sens dès aujourd'hui. Quand est-ce que le désarmement nucléaire unilatéral de la France sera possible ? Nul ne saurait le prédire. Mais si les probabilités du désarmement nucléaire universel sont virtuelles, celles du désarmement nucléaire unilatéral de la France sont réelles.

Alors que d'aucuns sont portés à laisser croire que le renoncement à l'arme nucléaire porterait atteinte à la « grandeur de la France », c'est certainement tout le contraire qui se produirait. Comment ne pas croire en effet qu'il en résulterait un surcroît de prestige pour notre pays ? « Le prestige, déclarait M. Ban Ki-Moon, le Secrétaire général des Nations Unies, lors de l'allocution qu'il prononça à Hiroshima le 6 août 2010, appartient non pas à ceux qui possèdent des armes nucléaires, mais à ceux qui y renoncent. » Sans nul doute, la capacité de notre pays de faire entendre sa voix dans les grands débats de

² Patrick Viveret, « La France peut prendre des initiatives fortes », *Alternatives Non-Violentes*, N° 157, décembre 2010 ?

la politique internationale ne serait pas affaiblie mais renforcée. On peut gager que partout dans le monde des femmes et des hommes salueraient la décision de la France comme un acte de courage qui leur redonne un peu d'espérance.

Est-il possible d'espérer que ce soient la conscience et la raison qui nous fassent renoncer à la préméditation de la catastrophe nucléaire plutôt que la peur après que soit survenu un accident, en quelque sorte un Fukushima militaire ? La dissuasion nucléaire peut nous apparaître comme une fatalité de l'histoire. Nul, disent les sots, ne dés-inventera l'arme nucléaire. Mais en réalité c'est une fatalité tout entière construite de mains d'hommes. Ce qui signifie que les hommes, avec leurs mains nues, peuvent la déconstruire. Pour ne pas désespérer de l'humanité.

12 mars 2012

* Écrivain, auteur de *Les Français peuvent-ils vouloir renoncer à l'arme nucléaire ?*, Éditions du MAN, www.nonviolence.fr . Cf. également le site de la campagne du MAN en faveur du désarmement nucléaire unilatéral de la France : www.francesansarmesnucléaires.fr .